

TRANSMETTRE SON PATRIMOINE À SES ENFANTS ? COMMENT CONSERVER UNE BONNE SANTÉ À LA RETRAITE ?

Mesdames, Messieurs,

Les très bons commentaires qui ont suivi notre présentation « *Comment préparer et vivre ma retraite ?* » nous ont encouragés à mettre sur pied une deuxième séance avec de nouveaux thèmes.

Approcher ou vivre une nouvelle période de sa vie nécessite certaines préparations car le quotidien de chacune/ chacun est profondément modifié. L'éventuelle transmission de son patrimoine à ses enfants fait souvent l'objet d'intenses discussions ; au fil des années, nos besoins nutritionnels changent, comment s'y adapter ? Enfin, les coûts d'une entrée en EMS peuvent entraîner de grandes modifications dans sa situation financière.

Quelques bénévoles se sont réunis pour partager leurs connaissances et vous apporter des réponses qui permettront d'alimenter vos réflexions et d'entreprendre les démarches que vous jugerez utiles.

À cette fin, nous avons le plaisir de vous inviter, ainsi que votre conjoint(e) à une séance d'informations **gratuite** qui aura lieu :

┌ **MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023** ┐
DE 19H30 À 22H
└ **À L'UNIVERS@LLE À CHÂTEL-ST-DENIS** ┘

Voici les sujets abordés :

► **La cession de son patrimoine à ses enfants :
quel impact sur les prestations complémentaires**

Me Michel Mooser, notaire

► **Les composantes d'une facture pour un séjour en EMS**

M. Renaud Gauderon, directeur RSSV

► **Manger plus pour bien vieillir ?**

Dr Anne Catherine Barras-Moret,
Médecin-cheffe adjointe en médecine
interne générale, spécialisée en nutrition clinique

À l'issue de ces présentations, vous aurez l'occasion de poser vos questions aux différents intervenants et nous clôturerons cette séance par un apéritif qui vous sera offert.

Pour des raisons d'organisation, nous vous saurions gré de nous annoncer votre participation auprès de votre commune de domicile, **d'ici au 30 octobre 2023**

- Par téléphone au secrétariat communal
- Ou par courriel adressé à votre Commune

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Cette séance est organisée grâce au soutien du Lions Club et des Communes de la Veveyse.